

ARBITRAGE

Vincent MANGEON

Bilan de la Saison Sportive 2025

Les formations

✓ Les formations A2 – JAE2 – JAT2 – JAP2

- * A2 : 5 candidats reçus à l'examen
- * JAE2 : 1 candidat reçu à l'examen
- * JAT2 : 9 candidats reçus à l'examen
- * JAP2 : 13 candidats reçus à l'examen

Un grand merci à l'ensemble des formateurs pour leur implication et la qualité de leur investissement.

✓ Les stages nationaux

3 officiels normands ont suivi des stages nationaux : 2 sont allés au TNJA (Gaspard B. et Mathys L.) ; Laurent F. a passé le JAP3, mais son résultat n'est pas encore connu. Enfin, Alexandre G. qui avait passé le JAT3 l'an passé, a validé sa pratique courant juin et obtenu par conséquent son JAT3.

Les officiels normands

La liste de l'ensemble des officiels normands actifs de niveau 1 et 2 a été mise à jour début octobre par la FFT. 663 « qualifications » ont été désactivées (niveaux 1 et 2) en Normandie. En France, c'est près de 24% des officiels qui ont été désactivés par manque d'activité.

Les compétitions

Les arbitres et juges-arbitres ont été sollicités sur les différents championnats individuels et championnats par équipes de la Ligue.

Les arbitres normands ont également officié sur des épreuves internationales situées sur le territoire Normand : Le Neubourg, L'Open du Havre W15, le WTA 250 de Rouen & l'Open Féminin 50 d'Equeurdreville pour le circuit féminin; Le Challenger Cherbourg La Manche, l'ITF de Bagnolles de l'Orne et l'ITF Juniors d'Honfleur pour le circuit masculin.

Beaucoup d'entre eux, essentiellement A2 ou A3, postulent régulièrement sur les tournois internationaux situés en France, en ligne ou en chaise avec notamment l'ATP 1000 de Paris-Bercy, Roland Garros, ainsi que sur de nombreux challengers, WTA et ITF...

Merci à tous nos formateurs pour leur accompagnement.

Les niveaux 3 se renforcent chaque année. L'objectif est de les développer davantage encore années après années.



Initiative « Badge Or » au WTA de Rouen

La FFT a créé un évènement appelé « Initiative Badge Or » dont l'idée était de faire se rencontrer arbitres, juges arbitres et responsables locaux... avec un « Badge Or » de l'arbitrage français. L'objectif affiché était d'échanger et d'avoir un retour d'expériences avec un arbitre international chevronné. Notre ligue a donc mis le curseur sur « l'Arbitrage » lors du dernier WTA 250 de Rouen en invitant 50 personnes issues du tennis local pour rencontrer non pas 1 mais 3 « badges Or » avec la présence exceptionnelle de Pascal MARIA (JAT), Clément BENEDETTI (Chef Arbitres) et Pierre BACCHI (Arbitre).

Projet Ligue & FFT

Un « projet ligue » en partenariat avec la ligue de Normandie de Tennis et la FFT (Fabien ALMANZI & Robin BARBIER) a été créé. Pour la Normandie, l'idée serait de développer les JAE, JAT & Arbitres et formateurs dans les départements 27 et 14, trop peu pourvus en officiels. Ensuite l'idée serait d'étendre les efforts aux autres départements normands (61 & 50).

Obtention de la qualification « JAP1 » pour un JAT2 sous conditions...

Un JAT2 obtient la qualification JAP1 s'il obtient l'attestation de réussite au lift JAP1.

Conditions :

* obligation d'être **Les officiels normands sélectionnés à Roland Garros**

* après l'obtention **2025**

tournoi P25 ou P100 sous la direction d'un JAP2.

preuve pratique sur un

Les grandes lignes de la convention d'objectifs...

- Mise en place d'écoles d'arbitrage dans les 5 départements de la ligue
- Augmenter le nombre d'officiels, dès 12 ans, masculins et féminins
- Développer le distanciel et conclure la formation en présentiel
- Création d'un label « club formateur arbitrage »
- Utiliser les compétences de la ligue et ses niveaux 3 pour faire progresser tout le monde

Des remerciements

- ✓ à l'ensemble des officiels, arbitres et juges-arbitres, qui contribuent toute l'année à la bonne tenue des compétitions en Normandie ainsi qu'à leur dynamisme sur les différents tournois régionaux ou professionnels français
- ✓ aux membres de la Commission Régionale d'Arbitrage de Normandie
- ✓ aux nombreux formateurs d'arbitres et de juge arbitres dont l'équipe se renforce en nombre et en compétences chaque année
- ✓ à Corinne Guilbert (salariée de la Ligue), qui nous accompagne tout au long de l'année, avec toujours son sourire, sa gentillesse et sa disponibilité.

Vincent MANGEON

Président de la Commission Régionale d'Arbitrage

Tél : 07 65 59 06 33

Mail : vim20100@me.com

Au cours de la saison 2025, la commission Classement de la Ligue de Normandie a procédé à l'instruction et à la validation de demandes de reclassement de joueurs, de niveau présumé et de blocage pour raison de maternité.

Le nouveau mode de classement a été mis en place depuis maintenant trois ans :

- mode de calcul unique donc plus simple ;
- période de prise en compte des résultats des 12 derniers mois ;
- sortie du classement le premier mardi de chaque mois ;
- prise en compte du classement au jour du match.

Le classement

Toutes les informations liées au classement sont désormais accessibles en bas de la page sur le site internet Ten'Up. En particulier, chaque joueur a accès à son bilan détaillé et aux simulations de classement.

Le statut ND

Le statut ND (non déterminé) concerne les joueurs n'ayant pas disputé **de match de simple au cours des 5 années sportives précédentes et ayant déjà été classé au minimum 30/2**.

Le joueur concerné par un statut ND est informé par mail lors de la validation de sa licence.

S'il souhaite reprendre la compétition, **il doit faire une demande de reclassement auprès, du Délégué Classement de son Comité**, avant toute inscription (tournoi, championnat individuel, ou par équipes, matches libres).

Descente amortie

La descente « amortie » concerne tout joueur (licencié ou non à la FFT), quel que soit son classement qui n'a disputé aucun match de simple sur plusieurs années sportives (voir ci-dessous).

Voici les conséquences concernant le palmarès des joueurs :

- 1ère année sportive sans match de simple
=> descente d'un échelon en début de 2ème année.
- 2ème année sportive sans match de simple
=> descente d'un second échelon en début de 3ème année.
- 3ème année sportive sans match de simple
=> maintien de l'échelon en début de 4ème année.
- 4ème année sportive sans match de simple
=> maintien de l'échelon en début de 5ème année.
- 5ème année sportive sans match de simple
=> « ND » en début de 6ème année et descente d'un échelon.

Création d'u

Une 5^e série a été créée en début de saison 2025 avec 2 nouveaux échelons : 40/1 et 40/2.

Les compétitions orange sont prises en compte pour le calcul du classement des joueurs.

Les matchs disputés en compétition en orange permettent d'accéder aux échelons 40/2, 40/1 et 40 après avoir obtenu respectivement 4, 8 et 12 victoires en simple ou en double (hors victoire par WO) dans ces conditions de jeu sur les 12 derniers mois. Aucun autre paramètre n'est à prendre en compte (classement des adversaires, nombre de défaites, etc.).

À noter que les matchs disputés en compétition orange n'ont aucun impact sur les échelons supérieurs à 40

Demande de reclassement en ligne

La procédure de reclassement est désormais intégralement digitalisée via les différentes applications fédérales. Ainsi :

- le joueur fait une demande de reclassement sur son compte Ten'Up ;
- le club fait une demande de reclassement sur ADOC pour un joueur ;
- le juge-arbitre de tournoi fait la demande via MOJA (nouveau 2025)

Toute demande doit donc passer par un de ces 3 canaux.

La demande de reclassement précise le motif : reprise de compétition, niveau de jeu, assimilation, niveau provisoire (précédemment « présumé »).

Important : un joueur ne peut pas être reclassé au-dessus de son meilleur classement jamais obtenu.

Remerciements

- ✓ aux membres de la Commission ;
- ✓ à Corinne Guilbert, salariée de la Ligue, qui accompagne la Commission tout au long de l'année avec sérieux et efficacité.